Compte rendu de la Formation Spécialisée (ex CHSCT) du Finistère du 9 février 2023

Solidaires Finances Publiques a lu une déclaration liminaire en ouverture de cette réunion de la Formation Spécialisée :

https://sections.solidairesfinancespubliques.info/290/actualite/fs-sst/243-formation-specialisee-du-9-fevrier-2023-declaration-liminaire.html

Solidaires Finances Publiques insiste particulièrement auprès de M. Brocart sur l'absolue nécessité d'un soutien de la direction à Mme Blavec, assistante de prévention, en détachant un.e agent.e afin de l'épauler.

Solidaires Finances Publiques rappelle également que notre département ne possède plus de médecin du travail depuis bientôt 2 ans. Lors du CHSCT du 16 septembre 2022, M. Brocart s'était engagé à trouver une solution à cette situation qui n'a que trop duré… Les conséquences sont là : la visite médicale annuelle, obligatoire pour les personnels nomades, n'est plus assurée dans notre département ; d'autres font le déplacement jusqu'à Rennes pour être vus par le docteur Lebon !

La Formation Spécialisée ne prévoit plus de fonction de secrétaire animateur non plus.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, tout cela démontre le peu d'intérêt que porte la centrale, voire sa volonté de détruire l'action sociale de notre administration.

Approbation du procès-verbal du 16 septembre 2022

Le procès-verbal du CHSCT du 16 septembre 2022 est approuvé.

Présentation de la Formation Spécialisée et élection de la ou du secrétaire

Après avoir présenté les attributions de la Formation Spécialisée (qui reprennent globalement les anciennes attributions du CHSCT), le président procède à l'élection de la ou du secrétaire.

Les organisations syndicales (Solidaires / FO / CGT) décident de confier le secrétariat durant les 2 premières années du mandat à FO (Florence Javelot). Un.e représentant.e de **Solidaires Finances Publiques** assurera le secrétariat les 2 années suivantes (à partir de février 2025).

Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2023

M. Brocart nous indique que le règlement intérieur du CSA / Formation Spécialisée est toujours en cours de rédaction.

Solidaires Finances Publiques dénonce l'impréparation de notre administration dans l'installation des nouvelles instances. Cela n'est pas acceptable !!!

Solidaires Finances Publiques s'étonne également du satisfecit du secrétariat général qui estime que «les ministères économiques et financiers ont développé depuis de nombreuses années une politique ambitieuse en matière de santé et sécurité au travail»…

Vraiment ??? **Solidaires Finances Publiques** estime que cette note d'orientations paraît très élogieuse dans ses propos alors que la réalité du terrain est bien différente.

La note d'orientations ministérielles confirme qu'un budget sera alloué à la Formation Spécialisée. Ces crédits seront répartis en 3 niveaux :

- Une part calculée au prorata des effectifs sur la base d'un montant forfaitaire par agent.e.
- Une enveloppe mutualisée au niveau de la région destinée à financer des actions de formation et de prévention.
- Une enveloppe nationale mise à disposition de la Formation Spécialisée ministérielle pour les grands projets (900 000 € en 2023).

La note d'orientations met en avant :

- La prévention des risques liés aux projets de réorganisation par une évaluation de leurs impacts sur les conditions de travail et la mise en œuvre des mesures de prévention.
- Le développement d'une approche organisationnelle du télétravail.
- La poursuite du développement de la culture de prévention par une politique de formation et d'information.
- Le renforcement du suivi des accidents de service, du travail et le renouvellement de l'analyse préventive.
- La prévention des risques de désinsertion professionnelle des agent.es.
- La maîtrise du risque amiante.
- L'accompagnement des impacts du changement climatique et la sobriété énergétique.

Concernant les impacts du télétravail dans l'organisation du travail, **Solidaires Finances Publiques** promeut la création d'espaces de dialogue et de discussions afin que les agent.es discutent collectivement des modes d'organisation permettant d'allier le travail en présentiel et le télétravail.

A la question de **Solidaires Finances Publiques**, la direction répond que seuls les crédits liés à la formation seraient régionalisés, les formations continueront à être organisées au niveau des départements.

Solidaires Finances Publiques souhaite, dans un souci d'efficacité lors des réunions de la Formation Spécialisée, que des groupes de travail soient régulièrement organisés, en particulier sur des sujets tels que l'élaboration du budget, l'immobilier, l'examen des fiches de signalement, accidents, fiches du registre santé et sécurité…

Cette proposition ne fait pas consensus au sein des organisations syndicales. Aussi, M. Brocart propose que des groupes de travail relatifs à la préparation du budget et aux opérations immobilières soient organisés. Si besoin, d'autres groupes de travail pourraient être fixés avant la tenue d'une réunion de la Formation Spécialisée.

Solidaires Finances Publiques rappelle sa demande de présentation du rapport social unique (RSU) lors du prochain CSA, le 23 mars 2023, afin que, lors de la prochaine réunion de la Formation Spécialisée, le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (en lien avec le RSU) puisse être soumis à avis.

M. Brocart n'est pas opposé aux demandes de **Solidaires Finances Publiques** mais doute d'obtenir le modèle référentiel par la centrale d'ici le prochain CSA.

Une nouvelle fois, **Solidaires Finances Publiques** ne peut que dénoncer l'impréparation de la centrale dans la mise en place des instances suite aux élections professionnelles (pas de règlement intérieur, pas de RSU, pas de réunion de programmation des travaux de l'année…).

Budget 2023 de la Formation Spécialisée

Mme Blavec indique que la totalité du budget de l'année 2022 alloué au CHSCT a été utilisé.

Pour l'année 2023, le budget sera de 117 534 euros (après déduction de la réserve de 9 %) :

- Part calculée au prorata des effectifs sur la base d'un montant forfaitaire par agent.e (107 euros / agent.e soit 99 025 euros en 2023).
- Enveloppe mutualisée au niveau de la région destinée à financer des actions de formation et de prévention (18 509 euros en 2023).

Les mauvaises habitudes ne changent pas : une réserve budgétaire de 9 % est appliquée aux crédits alloués. Cette réserve, que **Solidaires Finances Publiques** dénonce chaque année, est en augmentation (6 % les années précédentes).

Les organisations syndicales sont d'accord pour augmenter l'enveloppe dédiée au médecin du travail afin de tenir compte de l'augmentation du coût des équipements due à l'inflation. Pour l'année 2023, cette enveloppe sera portée à 28 500 euros.

Solidaires Finances Publiques souhaite obtenir des précisions sur la procédure d'utilisation de cette enveloppe sachant que le docteur Lebon (qui assure l'intérim depuis la retraite du docteur Guilloud) n'est jamais présente physiquement dans le Finistère ?

Mme Blavec répond : l'agent.e contacte le médecin du travail (téléphone ou mail). Le docteur Lebon prend contact avec l'agent.e afin d'évaluer sa demande et délivre, si nécessaire, une fiche d'aménagement de poste afin de permettre à Mme Blavec de débloquer le ou les matériel.s demandés.

M. Brocart précise, en réponse à une demande syndicale, qu'il demandera au docteur Lebon de présenter son rapport annuel à la Formation Spécialisée.

A la demande de **Solidaires Finances**, il a été proposé en 2022, aux télétravailleurs, sur la base du volontariat, qu'un ergonome vienne à leur domicile afin de prodiguer des conseils sur l'installation de leur poste de travail.

Mme Blavec précise qu'un ergonome a effectué 19 visites au domicile d'agent.es en 2022. 6 demandes n'ont pas été satisfaites mais le seront en 2023. Un bilan des visites à domicile de l'ergonome est demandé par **Solidaires Finances Publiques**.

Puisque toutes les demandes de visite d'un ergonome à domicile n'ont pas été satisfaites en 2022, le budget ne le permettant pas, **Solidaires Finances Publiques** s'étonne que la réserve budgétaire n'ait pas été débloquée…

Mme Blavec indique avoir reçu 335 demandes de dotation de lampe led individuelle (présentiel / télétravail / voire les deux).

Une première commande de 95 lampes a été réalisée mi-novembre 2022 (priorité aux travailleurs en présentiel). Les autres demandes seront satisfaites en 2023 après accord de la Formation Spécialisée pour une dépense d'environ 12 000 euros.

20 trolleys seront également achetés pour la somme de 2 085 euros.

La question du financement des trolleys et des sacs à dos est posée. Un accord de co-financement est accepté. La direction prendra à sa charge (budget de fonctionnement) l'achat de trolleys et sacs à dos pour tous les travailleurs dits nomades. Les autres demandes seront satisfaites avec le budget de la Formation Spécialisée.

Concernant les sacs à dos, **Solidaires Finances Publiques** demande que l'accord du docteur Lebon soit recueilli avant la délivrance à un.e agent.e pour éviter tout risque de troubles musculo-squelettiques.

Solidaires Finances Publiques souhaite une meilleure publicité des actions menées par la Formation Spécialisée, en particulier sur Ulysse 29 : actions réalisées, formations proposées, matériels disponibles…

Fiches du registre santé et sécurité au travail

Quimper Ty Nay : Plusieurs chutes car une bande rugueuse en pied de marche n'adhère plus au carrelage cassé. La direction indique avoir pris contact avec une entreprise afin de changer le carreau de carrelage cassé. Cela permettra de fixer correctement la bande rugueuse. Toujours pas de date connue pour cette réparation. **Solidaires Finances Publiques** soumet la question d'un revêtement plus adapté (béton anti-dérapant par exemple).

Morlaix : Panne lors de la mise en route de la chaudière. Ce n'est pas la première chaudière à tomber en panne lors de la mise en route, et **Solidaires Finances Publiques** s'étonne que la direction n'ait pas conclu un contrat d'entretien afin de procéder à une vérification de l'ensemble des chaudières durant le mois de septembre, afin de s'assurer de leur bon fonctionnement avant la saison de chauffe. Du bon sens que diable…

Châteaulin : Suite à une chute, l'agent.e devait être transporté.e aux urgences. Ni le Samu, ni les pompiers n'ont accepté la prise en charge… M. Brocart va saisir les services de la préfecture afin de relayer ce dysfonctionnement.

Fiches de signalement

Solidaires Finances Publiques souligne la croissance des incivilités et des agressions vis-à-vis des agent.es des Finances Publiques, et rappelle la direction à sa responsabilité concernant la nécessaire protection due aux agent.es marqué.es, voire traumatisé.es, par le meurtre d'un inspecteur et l'agression de sa collègue contrôleuse dans le nord de la France.

Solidaires Finances Publiques rappelle à tout.es les agent.es la nécessité de rédiger une fiche de signalement, qui sera examinée lors d'une réunion de la Formation Spécialisée, lors de toute agression ou incivilité.

Fiches d'accident

Par manque de temps, les fiches d'accident n'ont pu être examinées (elles le seront lors de la prochaine réunion), mais **Solidaires Finances Publiques** relève le nombre important de chutes à vélo… et propose d'étudier l'idée d'un financement par la Formation Spécialisée de stages de conduite en 2 roues au cours des prochains mois, formation qui s'inscrirait pleinement dans les objectifs de la DGFiP de promouvoir les mobilités alternatives à la voiture.

Points divers

Solidaires Finances Publiques constate que les moquettes posées dans les bâtiments des Finances publiques ne sont pas shampouinées régulièrement. Cela dégrade la qualité de l'air intérieur et augmente les problèmes respiratoires (asthme). Notre organisation syndicale demande à la direction d'en tirer les conséquences.

Solidaires Finances Publiques demande où en sont les travaux prévus dans l'espace détente de Morlaix ? La direction répond que les devis sont signés et les travaux en cours. Également, la fenêtre du SGC de Quimper Pilven hors d'usage a-t-elle été changée ? La direction indique que la commande est passée auprès de l'entreprise.

Solidaires Finances Publiques demande à l'inspectrice hygiène et sécurité si elle a des rapports de visite à présenter prochainement ? Mme Colas répond qu'elle s'est rendue au centre de contact des professionnels de Morlaix. Elle présentera son rapport lors d'une prochaine réunion de la Formation Spécialisée.

Solidaires Finances Publiques revient sur un problème de sécurité au CFP de Châteaulin : il manque un boîtier électrique vert dans le sas d'entrée. En cas d'incendie, cela pourrait être préjudiciable lors de l'évacuation du personnel.